

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 AOÛT 2016 à 20 HEURES 30

Présents : LAETITIA COURTIOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. LAURENT BONNIN. STEPHANE CORNUAUD. MARGARET JOYCE. DOMINIQUE BERNARD. MAURICETTE BERNARD.

Absent : PHILIPPE GAILLARD. (pouvoir donné à Julien Vidard)

Secrétaire de séance : DORINE BARBEAU.

Décisions du Conseil Municipal :

- 1) **Bilan du 14 juillet :** 184 repas ont été servis. De très nombreux messages de contentements ont été reçus par les élus, tant pour le repas que l'animation.
- 2) **Syndicat d'eau SMAEP4B :** Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les rapports 2015 présentés concernant la production et la distribution de l'eau.
- 3) **Attribution de compensation 2016 :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau montant de l'attribution de compensation 2016, soit 6389 €, versée par la Communauté de Communes au titre de la répartition de la recette fiscale du parc éolien « MLHCP ».
- 4) **Fusion des communautés de communes :** Suite à un vote à bulletins secrets (3 pour, 3 contre et 5 abstentions), le Conseil Municipal ne peut pas dans l'état actuel des résultats, se prononcer ni pour ni contre le périmètre communautaire proposé par l'arrêté préfectoral du 24 mai 2016 issu de la fusion des communautés de communes de Celles sur Belle, du Mellois, de Cœur de Poitou et du Val de Boutonne.
- 5) **Marchés publics :** Mme le Maire est autorisée à signer les marchés publics avec les artisans retenus pour la rénovation des bâtiments publics (mairie, garage attenant et salle associative).
- 6) **Emprunt pour travaux :** Concernant la réhabilitation des bâtiments publics, le Conseil Municipal décide de réaliser un emprunt, comme prévu dans le plan de financement du projet, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au titre d'un « prêt croissance verte » à 0%.
- 7) **Bibliothèque :** Le Conseil est favorable au projet de la mise en réseau des bibliothèques de Cœur du Poitou proposée par la BBDS de Niort.

A compter du 1^{er} septembre 2016, les horaires de la bibliothèque seront les suivants : le mercredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 17h.

Le montant de l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2017 sera de 3 € pour les personnes hors communes.

8) Projets 2017 : Différentes idées ont été proposées, à savoir :

- déménagement de la bibliothèque
- création d'une ludothèque ?
- construction d'un abri en dur à Queue d'Ageasse ?
- problématique du stockage des fagots, des tables et des bancs à proximité de la cabane.

Le conseil municipal est amené à réfléchir sur ces différentes suggestions afin d'évaluer les besoins prioritaires.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal a prévu de se réunir le samedi 3 septembre 2016 à 9h à la salle des fêtes pour l'organisation du déménagement en vue des travaux de rénovation des bâtiments.

Prochain conseil municipal le 13 septembre 2016 à 20h.

La séance est levée à 23h45.

Fait à Lorigné le 03.08.2016

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

